

Moins de pesticides = plus de bien être

Vos communes s'investissent depuis de nombreuses années afin de limiter l'utilisation de pesticides, et adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Malgré ce travail, les pics de pesticides demeurent très présents sur notre territoire et peuvent menacer la production d'eau potable, nuire à la santé humaine ou encore avoir des impacts nocifs sur la biodiversité. Il existe des alternatives, prenons collectivement nos responsabilités.

Et vous, que faites-vous ?

Anticiper et être malin

Bien concevoir son jardin évite trop d'entretien par la suite.

1

Pailler les sols

Couvrir le sol par des plantes couvre-sol, par un paillage naturel pour les cultures annuelles, des feutres ou bâches pour les arbustes.

2

Cela conserve l'humidité et évite un désherbage manuel laborieux.

Choisir des plantes adaptées au jardin

Et tenir compte de leur besoin en eau et lumière. Privilégier les plantes produites en région Bretagne.

3

Protéger les « petites bêtes » utiles

Certains animaux auxiliaires (coccinelles, guêpes...) sont très utiles contre les insectes ravageurs (pucerons, chenilles...).

4

Créer un environnement favorable aux plantes et animaux du jardin

Planter des haies fleuries et quelques arbustes champêtres. Créer des abris et nichoirs !!

5

6 Privilégier l'apport en compost

Le développement de l'activité des vers de terre et des micro-organismes est ainsi stimulé et cela fournit aussi les éléments nutritifs essentiels aux plantes.

7 Utiliser des outils adaptés et favoriser le désherbage manuel

Travailler avec un matériel propre permet de limiter les foyers d'infestation et d'éliminer les bactéries, les virus ou les spores de champignons qui se transmettent d'une plante à l'autre. N'oubliez pas l'adage populaire « 1 binage vaut 2 arrosages ».

8 Accepter les herbes sauvages

Quelques herbes folles dans le jardin ne nuisent pas à sa bonne santé.

9 Entretien de votre pelouse

Contre la mousse et le trèfle : fractionner votre intervention. En fin d'été, une scarification s'impose pour décompacter le sol, le nourrir par un chaulage à l'automne et un apport d'engrais organique au printemps. Et surtout, tondre plus haut (5 cm). Supprimer les pissenlits qui vous gênent avec un couteau à désherber.

10 En dernier recours

Si vous devez utiliser des pesticides, privilégier les traitements doux (consoude, ortie, prêle...) et surtout respecter la réglementation.

Tout pesticide est interdit :

- à moins de 5 mètres des cours d'eau
- à moins d'1 mètre des fossés (même à sec)
- dans les caniveaux, avaloirs et bouches d'égout.



1 g DE PRODUIT ACTIF
= 10 km DE POLLUTION

10 BONS RÉFLEXES



Une question, un doute, contactez :

- votre mairie
- jardineraunaturel.org
- la Société d'Horticulture du Pays d'Auray (SHPA) : horti-auray.com
- les Jardiniers de Bretagne : asso.jf.ipb@wanadoo.fr

Ou le SMLS : smls.fr